

EDITO DU PRÉSIDENT



Nous arrivons au bout du chemin.

La construction d'un parc est un long chemin constitué de grandes étapes qu'il faut franchir l'une après l'autre.

Après dix ans de démarches, consultations et concertations, nous en arrivons aux étapes déterminantes. À la fin de cette année va s'ouvrir l'enquête publique. C'est le dernier grand rendez vous avec la population qui va pouvoir donner son avis dans le cadre d'une procédure officielle.

Et puis, au début de l'année 2020 et sur une période de 4 mois, les conseils municipaux vont être appelés à délibérer sur le contenu de la charte et sur leur adhésion au parc.

Cette période sera décisive pour le devenir de la structure qui pourra ensuite solliciter sa création définitive auprès du ministère.

Mais avant cela, les moments qui s'ouvrent nécessitent encore la mobilisation de toutes celles et ceux qui sont convaincus par la nécessité de créer sur le territoire des Corbières et du Fenouillèdes un projet de développement territorial au service des citoyennes et citoyens et respectueux des richesses de ce territoire.

HERVÉ BARO

Président du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

ÉVÈNEMENTS À LA UNE

ÇA PRESSE EN 2019 !

Cette année 2019 s'est avérée riche en rencontres, échanges, manifestations qui permettent de **poursuivre la concertation** auprès des citoyens. Le projet de Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a été mis à l'honneur dans **45 articles de presse** sur diverses thématiques.



Vous avez ainsi pu nous lire dans l'Indépendant, La Dépêche du Midi ou encore la Semaine du Roussillon !

Contact presse : m.bonetto@corbieres-fenouilledes.fr



EN QUÊTE DU FUTUR LOGO...

En début d'été a été lancée une enquête permettant de recueillir les grands emblèmes du territoire auprès du grand public. Au moyen de cartes postales et d'un sondage sur internet, nous avons pu collecter **98 participations** des

citoyens qui se sont exprimés sur les éléments emblématiques du territoire qu'ils souhaiteraient voir figurer sur le futur logo du Parc. A l'issue de cette enquête, les résultats montrent



plusieurs emblèmes fortement appréciés par les citoyens dont les **châteaux** et les **rapaces**. Le Syndicat doit désormais fixer le nombre définitif d'emblèmes qui figureront sur le logo. La démarche se poursuivra ensuite avec sa conception graphique auprès d'un prestataire.



Exemple de logo récolté

RETOUR SUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Durant les mois de juillet et septembre 2019, le projet de Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a invité la population à participer à

une série de **10 réunions publiques** sur l'ensemble du territoire du futur PNR. Ces temps d'échanges ont permis de répondre à une multitude de questionnements sur plusieurs thèmes abordés dans le projet de Charte, du plus simple au plus complexe.

Les thématiques essentiellement abordées lors de ces échanges ont été nombreuses : marque Parc, énergies renouvelables (productivité, rentabilité), mise en valeur du petit patrimoine, urbanisme, renforcement de l'offre d'hébergement, expérimentation et innovation.

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?
Quelle est la procédure de création ?

Qu'est-ce qu'une charte ?
Quel est son contenu ?

Ces réunions publiques ont permis de rassembler environ **330 personnes** du territoire des Corbières-Fenouillèdes et de répondre aux diverses interrogations de chaque concitoyen.



Réunion publique de Saint-Paul de Fenouillet
-22/07/19

VISITE ET AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le projet de charte du parc a été soumis à une nouvelle instance : **l'Autorité Environnementale (AE)**.

Cette commission indépendante de hauts-fonctionnaires donne des avis, rendus publics, sur l'évaluation des impacts des grands projets et programmes sur l'environnement.

Après une visite sur le territoire en octobre, accompagnée par les élus du Bureau syndical et l'équipe technique, l'Autorité Environnementale a analysé le dossier et a émis son avis le 6 novembre 2019. Dans le cas d'une Charte de PNR l'analyse des effets prévisibles sur l'environnement est bien sûr très



Visite du territoire - 14/10/19

positive et l'AE a jugé que « **le dossier dans son ensemble constitue une base solide pour la mise en œuvre de ce projet de territoire** ».

En complément, des remarques ont été formulées visant à conforter ou compléter les objectifs de **protection des patrimoines naturels** du Projet de Charte.

Ces remarques seront prises en compte dans une nouvelle version du projet de Charte, qui sera ensuite soumise à l'Enquête publique. Dans ce cadre le rapport d'évaluation environnementale, l'avis de l'Autorité Environnementale et un mémoire en réponse à ce dernier seront portés à la connaissance du public, afin d'explicitier les choix effectués dans la phase d'élaboration du projet de Charte.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : LA PROCHAINE ÉTAPE

Qu'est-ce que l'enquête publique ?

Il s'agit d'une procédure codifiée, préalable aux grandes décisions ou réalisations d'opérations d'aménagement du territoire qu'elles soient d'origine publique ou privée.

Les objectifs ?

informer le public, **recueillir des avis**, suggestions et éventuelles contre-propositions sur la base d'une présentation argumentée des enjeux et parfois d'une étude d'impact, **élargir les éléments** nécessaires à l'information du décideur et des autorités compétentes avant toute prise de décision.

Entre les mois de Décembre 2019 et Janvier 2020, le Projet de PNR Corbières-Fenouillèdes sera soumis à enquête publique durant une période d'un mois.

La région Occitanie Pyrénées-Méditerranée est maître d'ouvrage de cette enquête publique.

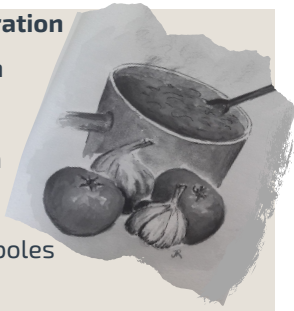
3 commissaires enquêteurs seront présents sur le territoire d'étude pour recueillir les avis de la population. Pour couvrir l'ensemble du territoire des Corbières-Fenouillèdes, **11 lieux d'enquête** seront mis à disposition des citoyens. Le siège de l'enquête publique sera fixé au siège administratif du Syndicat à Tuchan.

L'enquête publique s'effectue de plusieurs manières :

- **Par voie papier** : registre papier
- **Par voie dématérialisée*** : site internet
*(La dématérialisation consiste à recueillir des avis par voie informatique/numérique)
- **Sur place au siège du Syndicat** : ordinateur à disposition

L'enquête publique est complétée d'un affichage papier normé obligatoire d'avis d'enquête sur tous les EPCI et leurs antennes concernées par le projet.

Le temps de « Mobilisation » de cette **opération de collectage** (communication, formation d'un COTECH, 1ère « cartographie » des personnes et associations ressources...) a pris fin avec la soirée du 8 novembre à La Claranda (Serres) devant une assiette de boles de picolat ou de lasagnes aux épinards.



Merci aux communes (Espérasa, Mouthoumet, Caudiès-de-Fenouillèdes et Estagel) et aux associations (La Claranda, festival des Saveurs à Quillan) pour leur accueil et mise à disposition de leurs établissements pour ces 1ères rencontres autour de notre patrimoine culinaire.



Vous connaissez le *fréginat*, l'*ollada*, avez partagé *cargolade* et *bunyetes*, mais avez-vous déjà dégusté les cliquettes d'œufs, préparé le pain d'anis "*tougnol*" ou la "*gachamiga*" originaire d'Espagne ? Ce n'est qu'un petit aperçu des recettes culinaires de nos Corbières-Fenouillèdes évoquées pendant ces réunions...

Maintenant, **place au temps de la « Collecte »**. Nous allons venir « chez vous », dans vos communes : relever vos recettes, participer à vos ateliers de cuisine et en passant, au gré de nos rencontres, goûter vos petits plats !

Nous recherchons des bénévoles (associations ou particuliers) voulant participer à cette "grande" collecte. Une formation aux techniques de collectage sera proposée à Tuchan, 1ère quinzaine de décembre.

Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez l'animateur : collecte.memoire@corbieres-fenouilledes.fr



Atelier de collecte Caudiès-de-Fenouillèdes - 24/10/19

AVANCÉE CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2018-2021 "CORBIÈRES-SALANQUE, FENOUILLEDÈS"

LE PROJET DE PARC EN ACTION

La signature du contrat territorial Occitanie pour le territoire Corbières-Salanque - Fenouillèdes a eu lieu le 24 juillet 2019 à Termes en présence de l'ensemble des co-signataires du contrat : La Région, les Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, les Communautés de Communes Agly-Fenouillèdes et Corbières Salanque Méditerranée, le Pays de la Vallée de l'Agly et le syndicat mixte de préfiguration du PNR CF, coordinateur et animateur du contrat.

Dans la suite de l'élaboration du programme opérationnel financier 2018, deux autres programmes opérationnels ont été prévus en 2019. Celui du 1er semestre 2019, voté à la commission permanente de la Région du mois de juillet a permis le **financement de 15 opérations** pour environ 1,67 million d'euros d'investissement total par les collectivités locales.

Le second **programme opérationnel financier**

sera soumis à l'approbation du COPIL, en même temps que les contrats « bourgs-centres » en commission permanente de la Région le 13 décembre 2019.



Signature du contrat territorial Termes - 24/07/19

Sur les 8 communes du territoire de contractualisation éligibles à un contrat « bourgs-centres », 6 sont prévus cette année : Latour-de-France, St Paul de Fenouillet, Clairac, Durban-Corbières, Fitou et Pia. Les projets identifiés dans ces contrats « bourgs-centres » feront l'objet d'une programmation financière dans les prochains programmes du contrat territorial.

Réjouissons-nous de la **qualité du travail fourni** par l'ensemble des partenaires du contrat pour répondre à un calendrier de travail très serré.

Contactez la chargée de mission : m.blanc@corbieres-fenouilledes.fr

LE PROJET DE
PARC EN ACTION

Un complément d'enquête !

Lors de l'hiver 2018-2019, les animateurs des ZPS des Corbières appuyés par le GOR et la LPO ont réalisé un inventaire des couples de Grand-duc d'Europe. Les données récoltées vont être complétées cette année par quelques points d'écoute sur des zones où la présence du plus grand rapace nocturne d'Europe est suspectée mais pas encore confirmée.

Il était une loutre ...

Depuis l'installation avérée de ce carnivore opportuniste en amont de la Vallée de l'Orbieu en 2016, l'objectif du suivi biennal mis en place en 2013 a évolué. En effet, cet hiver, celui-ci sera double : estimer le nombre d'individus potentiel dans la partie amont du site et jauger des limites de sa colonisation en partie aval. Ainsi, en plus de rechercher les indices de présence de la loutre, à savoir ses excréments (ou épreintes), qui jouent un rôle très important dans la communication entre individus, les chargés de mission souhaitent approfondir leur enquête ! Lorsque les niveaux d'eau auront baissé, c'est donc avec le soutien d'un spécialiste de la Fédération Aude Claire et le déploiement de quelques pièges photos, que l'équipe essaiera de comprendre la dynamique de colonisation de cette espèce sur le périmètre Natura 2000.



Loutre d'Europe - Lutra lutra

Passons à l'évaluation !

Le Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Corbières orientales » a été validé et approuvé en 2012. Le DOCOB est le document-référence de gestion d'un site Natura 2000, et doit faire l'objet d'une évaluation 6 années après le début de sa mise en œuvre. En 2019, un bilan de la vie de ce site désigné au titre de la Directive « Oiseaux » a donc été initié.

C'est une étape-clé afin de pouvoir juger si le document nécessite une simple mise à jour ou une révision complète (une révision en cours pour le site « Basses Corbières »).

Contactez la cellule Natura 2000 : corbieres.n2000.fr



En cette année 2019, le syndicat mixte s'est doté d'un livret d'animation sur le patrimoine naturel et géologique. Une quinzaine d'animations a été proposées sur les 6 sites Natura 2000. Plus de 60 personnes sont venues échanger autour de Natura 2000 et de la biodiversité lors de l'événement « de ferme en ferme » à Lagrasse. En tout près de 300 personnes ont participé aux sorties, stands et conférences proposées. Lors de ces animations, les participants ont pu découvrir les oiseaux des Corbières, leurs chants, leur migration ou leur sensibilité aux dérangements ; ainsi que les chauves-souris et leur magnifique balai nocturne. Le public a également pu en apprendre davantage sur des espèces particulières au cours de conférences ou sorties qui leur étaient dédiées. À la tombée de la nuit, à Maury, certains ont découvert l'Engoulevent d'Europe, ce mystérieux oiseau crépusculaire.



Sortie nature Lagrasse -16/06/19

Les animations sur la thématique de la géologie



Sortie géologie -Albas- 09/06/19

ont été bien accueillies. Les diverses sorties proposées étaient sous plusieurs formats : stands, découvertes inédites in-situ, conférences permettant ainsi de faire participer différent type de public. Au total, les animations 2019 proposées et financées par le programme LEADER « conduite de l'action de préfiguration pour la reconnaissance du patrimoine géologique » menées avec les acteurs et partenaires locaux ont permis de rassembler plus de 300 personnes.

L'année 2020 s'annonce tout aussi riche en découvertes nature, restez connectés sur nos réseaux !



Sortie Train Rouge -12/10/19

TOUTES NOS ACTUALITÉS SUR :



[WWW.FACEBOOK.COM/PNR.CORBIERES.FENOUILLEDES](https://www.facebook.com/PNR.CORBIERES.FENOUILLEDES)



WWW.PROJET.CORBIERES-FENOUILLEDES.FR

Le projet de PNR est financé par :
et les communes et intercommunalités de son territoire.

